LES PRÉSIDENTS DES BUREAUX COMMUNAUX RALLIENT MENASRA

Le MSP sans structures à Sétif

Le printemps est une saison fertile pour les dissidences politiques et organiques au sein du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Dix présidents de bureaux communaux dans la seule wilaya de Sétif viennent de faire cas de leur démission des structures du parti et de leur ralliement au Mouvement pour la prédication et le changement (MPC).

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - C'est via un communiqué public daté du mardi 5 mai qu'a été annoncée cette significative démission au sein du MSP.

Significative du fait que ce sont les responsables de dix structures locales dans la wilaya de Sétif qui décident ainsi de débarquer du navire chavirant MSP pour, de suite, se mettre à bord de la nouvelle embarcation dont Abdelmadjid Menasra tient pour le moment le gouvernail. Dix présidents de bureaux communaux auxquels, il faut le souligner, se sont joints deux autres cadres du parti dans la wilaya, en l'occurrence le chef du groupe MSP au niveau de l'APW, Ahmed Menallah, et l'ex-député et membre du conseil national du parti, Abdeslam Krimes. Le parti de Aboudjerra Soltani se trouve donc vidé de ses responsables locaux au niveau des communes de Setif, Bougaâ, Aurassia, Amoucha, Tizi N'berber, Ouled-Adouane, Aïn Kbira, D'hamacha, Beni-Aziz, Ras-El-Abtal et El-Hama. Ces dissidents reprochent à la direction actuelle du MSP de dévier de la ligne originelle tracée par les défunts cheikhs Nahnah et Bouslimani. Ils lui reprochent également de pratiquer l'exclusion à l'encontre des cadres du parti, ce qui, selon leurs dires, a expurgé les structures de leur encadrement militant. Avec cette vague de démissions supplémentaires, Aboudjerra Soltani verrait à coup sûr son chagrin gagner en immensité, lui, qui, pour tenter de remédier à la déliquescence organique qui rongeait son parti, a dû, la mort dans l'âme, ne pas prolonger sa figuration au sein du gouvernement. La mission à laquelle il a entendu se consacrer entièrement ne semble pas lui réussir. Les démissions continuent de pleuvoir comme grêle au plus fort de l'hiver. Des démissions que même l'extrême indulgence du dernier conseil consultatif du parti à l'endroit des dissidents ne semble réussir à éviter. Rappelons que, aussitôt l'annonce du lancement du nouvel cadre partisan faite, structuré par Menasra et ses frères de dissidence, le MSP a enregistré une douloureuse fracture au sein de son groupe parlementaire. Une vingtaine de députés s'est vite délivrée de la bannière MSP. Et cette fracture organique n'a pas manqué de faire des émules. Un peu partout, des démissions affectant les différentes structures du parti sont annoncées. Des démissions synonymes, évidemment, de ralliements au Mouvement pour la prédication et le changement. Longuement cogitée par Menasra et ses partisans, cette dissidence organique semble plutôt réussir. En tout cas de loin mieux qu'une opération de redressement interne, une pratique devenue en vogue après son essai concluant au sein du FLN. Fébrile organiquement, le parti de Aboudjerra Soltani perdra inéluctablement de son poids politique au sein de l'Alliance présidentielle, mais aussi sur la scène politique.

S. A. I.

ARCELOR MITTAL EL HADJAR

Guerre déclarée entre les deux clans du syndicat

Rien ne va plus au sein du complexe ArcelorMittal d'El-Hadjar (Annaba), théâtre, ces derniers mois, d'une lutte sans merci, menée jusque-là en sourdine par les deux clans du syndicat. Cette guerre larvée pour le contrôle des travailleurs du complexe s'est transformée, jeudi après-midi, en une bataille rangée à l'intérieur même de la salle où devait se tenir une réunion de travail du conseil syndical de l'entreprise pour la présentation du bilan moral et financier et l'élection d'un nouveau secrétaire général. Cette bagarre entre partisans de l'ancien secrétaire général Aïssa Menadi, aujourd'hui élu à l'Assemblée populaire nationale (APN), et ceux se réclamant du secrétaire général par intérim Smaïl Kouadria, n'était pas une surprise dans la mesure où la tension ne cesse de monter ces dernières semaines entre les deux parties. Les chaises de la salle ont volé dans tous les sens et des coups ont été échangés entre des représentants des travailleurs soutenant l'une ou l'autre des deux parties, provoquant des blessures, heureusement légères, à certains protagonistes. L'intervention de quelques cadres du complexe, réputés pour leur sagesse, a ramené un calme provisoire qui a vite été rompu par les centaines de travailleurs de plusieurs ateliers qui sont sortis de leur lieu de travail pour entamer une marche à l'intérieur du complexe afin de mettre fin à cette situation déplorable. Les travailleurs d'ArcelorMittal El-Hadjar, au nombre de 7 800, ont dénoncé les manipulations de toutes sortes menées par certains pour des intérêts égoïstes. Ils ont également appelé à la préservation de leur outil de travail. Interpellé par des membres du syndicat, Sidi-Saïd, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), aurait donné son accord pour être à Annaba dimanche prochain afin de superviser en personne l'élection d'un nouveau secrétaire général, selon des sources syndicales locales. Vincent le Gouec, le nouveau patron qui remplacera, début juin prochain, l'actuel DG d'ArcelorMittal El-Hadjar, se veut au-dessus de la mêlée. Il se dit «pour la légalité» et que la mission dont il a été chargée par le big boss mondial de l'acier est de ramener le calme et la sérénité au sein du complexe, éclaboussé ces derniers mois par des affaires d'atteinte à l'économie nationale dont celle des deux Indiens, le P-dg et le gestionnaire de la Grant Smithy Works (GSW), condamnés, en avril dernier, à une peine de prison de trois ans, et la plus récente dans laquelle est impliqué le magnat du déchet ferreux à Annaba, Hacène Fellah, également premier vice-président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Annaba, actuellement sous le coup d'un mandat de dépôt.

A. Bouacha

«Le FFS, un élément de l'alternative démocratique», déclare Karim Tabou

«Le FFS a l'ambition de construire l'alternative démocratique mais il n'est qu'un élément parmi d'autres», a déclaré le premier secrétaire national de ce parti à la conférence régionale des jeunes qui a regroupé, dans l'après-midi du jeudi 7 mai, plus de 100 jeunes militants et étudiants en prévision de la conférence nationale des jeunes qui est en préparation. K. Tabou, qui présidait la rencontre de Tizi-Ouzou, a annoncé dans le cadre du programme d'action issu du 4e congrès, la prochaine mise en place des collectifs d'avocats pour soutenir celles et ceux qui sont ou seront encore victimes de la «judiciarisation» des rapports du pouvoir avec la société.

Parmi les franges de la société qui bénéficieront d'une attention du FFS figurent, selon le porte-parole de ce parti, les harragas et les jeunes en général, les syndicalistes, les journalistes, les travailleurs, les femmes, les cadres… Tous ceux qui protestent et manifestent contre la politique économique, sociale et culturelle du pouvoir en place et qui, en réclamant leurs droits et proclament leur volonté de changement, se heurtent à la répression du pouvoir.

C'est ainsi que le FFS veut être dans la société, accompagner ses luttes politiques, sociales et culturelles et contribuer dans la mesure de ses moyens, à la construction d'une alternative démocratique avec les personnalités, le mouvement associatif et les partis de l'opposition qui ne gravitent pas autour du pouvoir, qui ne l'ont pas accompagné à un moment ou à un autre de leur existence.

A l'égard de ces derniers le FFS exige une évaluation de leur parcours et une sincère autocritique publique de leurs erreurs, indique le conférencier, selon lequel l'alternative démocratique au pouvoir ne s'aurait résulter de l'addition des sigles et des appareils ni d'un carnaval politique sans liens solides et actifs avec ceux qui se battent quotidiennement sur le terrain des luttes. Pour sa part, le FFS a fait, selon toujours Karim Tabou, sa propre évaluation et son autocritique lors de son 4e congrès qui a élaboré une nouvelle stratégie politique résumée par le slogan «Penser et agir et agir autrement pour redonner espoir».

Il s'agit de prendre le pouvoir au sein de la société et avec elle au lieu de vouloir le faire au sein du parti qui appartient à tous ses militants, précise, en substance, le conférencier en évoquant les difficultés de toutes sortes traversées par le parti notamment les crises internes, les erreurs commises dans le choix de certains hommes lors des élections locales, le harcèlement du pouvoir et d'une partie de la presse.

Tout cela n'a pas empêché le parti d'exister, de se renforcer et d'étendre son audience comme le prouve la présence très nombreuse des jeunes à cette rencontre, ajoute le conférencier.

Parmi les objectifs de la dynamique lancée par le 4e congrès, outre la mise en place des collectifs d'avocats, de jeunes, de femmes, d'anciens, figure la création de l'école de formation qui est à sa troisième promotion et qui totalise plus de mille inscrits, indique le porte-parole du parti, précisant que l'écho rencontré par celle-ci oblige la direction à la décentraliser et à créer une section de formation à distance afin de répondre à la très forte demande. Ce genre d'instrument, qui a fait défaut aux partis de la mouvance démocratique, est en partie responsable de la déliquescence de la classe politique.

Le changement ne consiste pas, ajoutera ce responsable du FFS, à remplacer Bouteflika par Ouyahia ou un clan du pouvoir par un autre, le changement ne peut pas venir de l'intérieur mais de l'extérieur du pouvoir. Il dépend de la capacité des jeunes, des femmes, des travailleurs, des journalistes, des syndicats et de l'élite intellectuelle à s'organiser et à imposer à la fois leur existence et leurs revendications légitimes, souligne le même responsable dans un discours à plusieurs destinations.

B. T.

FONDATION DU 8 MAI 1945

Elle demande la révision de la loi du moudjahid et du chahid

Les Algériens commémoraient hier le 64e anniversaire des douloureux événements du 8 Mai 1945. Pour rendre leur dignité aux milliers de victimes algériennes tombées au champ d'honneur ce jour-là, la Fondation du 8 Mai 1945 demande aux autorités algériennes la révision des textes de loi relatifs au moudjahid et au chahid qui doit concerner également les victimes de ce massacre.

Salima Akkouche –Alger (Le Soir)- Si la France s'accroche à son amnésie, l'Algérie n'est pas prête d'oublier ses martyrs. Invité sur les ondes de la radio nationale Chaîne II, Aouini Makhlouf, membre fondateur de la Fondation du 8-Mai-45, a estimé que tous les Algériens ayant combattu le colonialisme en Algérie pendant 132 ans ont droit au titre de martyr. De ce fait, suggère-t-il, la loi relative au moudjahid et au chahid doit être révisée car elle ne concerne pas les victimes des massacres du 8 Mai 1945 qui ont lutté, eux aussi, pour la liberté de ce pays. «Belouizdad n'est-il pas un moudjahid puisqu'il est mort avant 54 ?», s'est-il interrogé en référence à ladite loi qui ne reconnaît le titre de moudjahid qu'à ceux ayant fait la guerre entre 54 et 62. «Il est inadmissible», selon ce dernier, «que les familles des victimes du 08 Mai 45 ne perçoivent pas des indemnisations». Au sujet de la reconnaissance de la responsabilité de la France dans les massacres de 45 000 Algériens sortis dans les rues de Sétif, Guelma et Kherrata pour réclamer l'indépendance, l'intervenant estime que la France doit reconnaître sa responsabilité et demander pardon. «Le devoir de mémoire passe obligatoirement par la reconnaissance de la responsabilité des massacres commis et la demande de pardon de la France pour ses crimes. Seule solution pour une refondation d'une amitié solide et du respect mutuel dans l'intérêt des deux pays», soutient M. Aouini. Soulignons qu'aucun bilan exact n'a été donné sur le nombre de morts générés par cet événement. Différents chiffres ont été avancés par différentes sources. 45 000 selon les historiens, 40 000 selon le consul général américain à Alger et 80 000 de l'avis de l'association des Ouléma. Quant à la France, elle avance le chiffre de 7 000 morts. Le général De Gaulle a désigné un de ses collaborateurs pour ouvrir une enquête mais parce que la vérité fait peur, au bout de deux jours, ce dernier a été sommé d'arrêter l'enquête qui, elle, parle de 15 000 morts.

La France veut avoir une maîtrise sur son histoire, mais l'histoire du pays, qui clame l'égalité, la fraternité et la liberté, sera sans doute à jamais entachée par ce drame.

L'Algérie n'a adopté aucune loi sur les crimes contre l'humanité

Lors de son passage à la radio nationale, M. Aouini s'est étonné du vide juridique dans les textes de loi algériens portant sur les crimes contre l'humanité commis en Algérie pendant la guerre de libération. Ce dernier a expliqué que sa fondation a saisi par écrit les deux chambres parlementaires à ce sujet. «On a saisi les instances compétentes pour introduire dans le code pénal la notion du crime contre l'humanité», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «Aussaresses peut venir en Algérie sans qu'il soit touché. Si cette loi existait, il serait poursuivi en justice.»

S. A.

ÉVÉNEMENTS DE REGGANE

Un projet de loi français pour indemniser les victimes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera en visite d'Etat en juin prochain en France, et parmi les dossiers des négociations, celui des essais nucléaires à Reggane figurera en bonne place des discussions algéro-françaises. Un sujet tabou aux yeux de la France qui ne reconnaît pas ses responsabilités. Interrogé à ce propos, l'invité de l'émission «Rendez-vous du jeudi», dit être favorable pour une association entre l'Algérie et la France, mais pour ce faire il faut que ce contentieux soit levé et pour être levé il doit être reconnu.

Un projet de loi pour indemniser les victimes des essais nucléaires de Reggane, proposé par le ministre de la Défense française Hervé Morin, dont une commission est déjà mise en place, sera bientôt présenté à l'Assemblée populaire française. Cette commission indépendante, composée principalement de médecins, doit examiner les dossiers au cas par cas et vérifier que les symptômes des plaignants correspondent bien à ceux des 18 maladies liées aux radiations et recensées à ce jour par le comité scientifique des Nations Unies (cancer de la thyroïde, leucémie, etc.). Cependant, l'invité de la chaîne a évoqué la légèreté de cette disposition qui concernera uniquement les militaires et les civils français. Peu convaincu de la bonne foi des autorités françaises, M. Aouini dira qu'il ne faut pas attendre grand-chose d'une personne comme Sarkozy qui est un partisan de la loi du 23 février qui a glorifié le rôle positif du colonialisme outre-mer, notamment en Afrique du Nord. Toutefois, M. Aouini convient que : «Tôt ou tard il y aura un Obama français en France.»

S. A.